



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 1^{er} février 2022

- Pouvoir d'achat -

Carole Delga : « Dans ce contexte d'inflation, les prix des péages auraient dû être gelés »

Alors que la hausse des prix des énergies est l'un des principaux sujets d'actualité et met en grande difficulté de nombreux foyers français, les sociétés autoroutières viennent d'annoncer la hausse des prix du péage, au-delà de la seule inflation. Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, réagit :

« Alors que nous sommes actuellement dans une situation très préoccupante pour des millions de Français, l'Etat a accepté la hausse des tarifs des péages pour l'ensemble du réseau autoroutier. Prendre sa voiture, pour des millions de Français qui n'ont d'autres choix, n'a jamais coûté aussi cher. Ainsi, après l'augmentation du prix de l'essence, qui s'affiche en moyenne à 1,7 euro le litre et peut atteindre jusqu'à 2 euros, les automobilistes et les entreprises de transports vont devoir assumer aujourd'hui une hausse de près de 2% en moyenne sur les autoroutes françaises : du jamais vu depuis 10 ans.

L'Etat aurait dû demander à ces sociétés de geler leurs tarifs cette année. Comme j'avais proposé une gratuité exceptionnelle et temporaire à l'été 2020 pour soutenir les acteurs du tourisme, le gel des prix est à mes yeux une mesure de solidarité nationale. Est-il nécessaire de rappeler que les sociétés autoroutières ont versé, en 2020, en pleine crise sanitaire, plus de 2,5 milliards d'euros à leurs actionnaires.

Vinci Autoroute pratique ce gel des prix sur certaines portions des autoroutes de l'Occitanie. Qu'est-ce qui empêcherait que ce soit le cas pour l'ensemble du territoire français ?

Au lieu de cela, la hausse des prix, s'envole bien au-delà de 1,6% d'inflation, + 3,4% pour un trajet Toulouse-Montpellier allant même jusqu'à + 5,6 % pour le Viaduc de Millau. Cela peut représenter pour un automobiliste un coût supplémentaire de près de 80 euros par mois, essence comprise. Nous devons également penser aux entreprises dont l'activité repose sur le transport de marchandises. Elles seront, elles aussi, contraintes de reporter ces coûts.

Rapport après rapport, le déséquilibre des contrats en faveur des sociétés concessionnaires d'autoroutes est souligné. Face à cela, il est indispensable d'étudier précisément et sérieusement, contrat par contrat, les coûts de leur résiliation pour renégocier ou y mettre un terme. Cela nécessite clarté et volonté politique.

Demain il faut travailler à un nouveau système d'exploitation de nos autoroutes, plus favorable à l'utilisateur et prenant mieux en compte les enjeux environnementaux (aides réellement incitatives à l'achat de véhicules propres, développement de l'intermodalité, création de voies réservées aux transports en commun ou partagés, etc.)

La priorité de l'Etat devrait être de protéger le pouvoir d'achat des Français face à la hausse de l'énergie, de l'essence et des produits alimentaires, en prenant des mesures de solidarité nationale et de souveraineté économique : gel des prix du péage, baisse de la TVA à 5,5% et hausse des salaires... Nous sommes loin du compte. L'élection présidentielle doit être l'occasion d'un grand débat et de choix déterminants pour le pouvoir de vivre. »

■ **Contact presse :**

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - [@laregion.fr](https://www.laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62- Port. : 06 40 37 58 22
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.presseoccitanie.fr)